

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA REUNION DU 12 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 12 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Jacqueline LAUSTRIAT, Maire.

PRESENTS : MM et Mmes Jacqueline LAUSTRIAT, Hervé LASSOT, Thierry DUPONT, Flore HERVÉ, Mathilde FOURNIER, Isabelle TAIN, David SOUFFERANT, Alain GUILLON, Hervé COZENOT et Franck TAIN.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Daniel MATRAT

David SOUFFERANT a été nommé(e) secrétaire de séance.

Convocation du 31 mars 2022.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du 7 mars 2022, lequel est approuvé à l'unanimité.

**1°) VOTE DU TAUX DES TAXES 2022**

Madame le Maire présente l'état n°1259 : taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022, elle expose que les bases ont été majorées par les services de l'Etat et propose également d'augmenter les taux car ceux-ci n'ont pas été révisés depuis l'année 2018,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** d'augmenter le taux des deux taxes de 1.5 point, soit 0.52% pour la TF bâtie et 0.42% pour la TF non bâtie, ce qui donne les suivants :

TAXES LOCALES	Taux 2021	Taux 2022
Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB)	34.84 %	35.36 %
Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties (TFPNB)	27.67 %	28.09 %

**2°) AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE**

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2021 :

Suite à cela l'assemblée décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

☞ Résultat d'exploitation au 31/12/2021 :	153 294.67 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00€
Résultat reporté en fonctionnement <b>(002) : excédent</b>	<b>153 294.67 €</b>

---

Résultat d'investissement reporté **(001) : déficit** **11 998.92 €**

**3°) APPROBATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Madame le Maire présente le Budget Primitif dont sa balance :

☞ - Section de fonctionnement	363 730.00€
- Section d'investissement	92 647.36€

☞ PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS INSCRITS :

- Aménagement parking cimetière et local technique reste à percevoir les subventions
  - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et Régional
- Remplacement des chauffages bâtiment de la mairie et logements communaux école et T2 (2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble commun) reste à percevoir les subventions
  - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et Régional
- Installation de chauffe-eau à la mairie et local technique
  - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et Régional
- Installation de l'électricité au local technique
  - ☞ Subventions attendues Conseil Régional et DETR
- Travaux de voirie 2022
- ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et fonds de concours communautaire
- Achats de matériel technique (broyeur d'accotements, balayeuse, compresseur, établi...) et remplacement de la porte extérieure de la mairie
  - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et fonds de concours communautaire

- Achats de panneaux de signalisation
  - ↳ Subvention attendue Conseil Départemental 'amendes de police'

#### **4°) LOCATION LOGEMENT T2**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,  
- **ACCEPTE** la location de l'appartement communal T2 situé au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment contigu à la mairie, à compter du 01.05.2022 et **PRECISE** le montant du loyer mensuel : 285.00€.

#### **5°) ETUDE DEVIS**

Madame le Maire présente à l'assemblée tout les devis demandés pour la confection du budget 2022, suite au vote de celui-ci ce jour, voici les travaux et achats d'investissements qui seront réalisés sur l'année 2022 :

- ☞ travaux de voirie réfection 'chemin du Tureau' ;
- ☞ achat de matériels : broyeur d'accotements + balayeuse (achat commun avec les communes d'Avrilly et Le Pin) + un compresseur + un établi sur roulettes en tôle ;
- ☞ remplacement porte extérieure mairie ;
- ☞ achat de fourniture de signalisation temporaire normalisée ;

**TOTAL = 33 689.80€ HT soit 40 427.76€ TTC.**

#### **Question(s) diverse(s)**

⇒ Madame le Maire présente et/ou informe et/ou rend compte à l'assemblée :

- M. Gérard CAFFIERE, président de l'association des donneurs sang de Luneau, demande s'il serait possible d'avoir l'électricité dans leur local (néon + prises électriques) ; après étude du devis le conseil municipal n'a pas pris de décision car le coût des travaux annoncés est très élevé pour le peu d'utilisation dans l'année ;
- Accessibilité des lieux publics suite aux travaux ayant été réalisés : salle polyvalente ➤ la société APAVE interviendra jeudi 14.04.2022 pour délivrer l'attestation de conformité qui doit être établie par un vérificateur expérimenté ;
- Tracteur DEUTZ FAHR : remplacement des deux pneus arrières suite à un incident sur l'un d'entre eux ;
- Invitation ENEDIS : réunion à Saint Léon le 27.04.2022.
- Invitation Président de l'association des donneurs de sang : cérémonie remise des chèques aux nouveaux nés de la commune.
- Invitation pompiers de Le Donjon : repas au restaurant à Luneau.
- Bureau de vote des 12 et 19 juin 2022 : **ELECTIONS LEGISLATIVES**

#### **BUREAU DU 12 JUIN 2022**

8h – 11h30	Jacqueline LAUSTRIAT	Hervé COZENOT	Franck TAIN
11h30 - 14h30	Thierry DUPONT	Mathilde FOURNIER	David SOUFFERANT
14h30 – 18h	Hervé LASSOT	Isabelle TAIN	Alain GUILLON

#### **BUREAU DU 19 JUIN 2022**

8h – 11h30	Jacqueline LAUSTRIAT	Daniel MATRAT	Hervé COZENOT
11h30 - 14h30	Hervé LASSOT	Isabelle TAIN	David SOUFFERANT
14h30 – 18h	Thierry DUPONT	Flore HERVÉ	Alain GUILLON

☞ M. Alain GUILLON demande s'il est possible d'installer un container à plastiques supplémentaire au point de collecte à Bonnard. Cette requête sera adressée au SICTOM Sud Allier prochainement.

**Madame le Maire lève la séance à 22H45.**